

Accord de libre-échange Canada - Europe

UN DÉBAT PUBLIC, MAINTENANT !



8 déc. 2011

Rassemblement à 12h30
devant l'Assemblée nationale

Accord de libre-échange Canada - Europe

UN DÉBAT PUBLIC, MAINTENANT !



8 déc. 2011

Rassemblement à 12h30
devant l'Assemblée nationale

L'AÉCG: un véritable cheval de Troie !

L'*Accord économique et commercial global* (AÉCG) entre le Canada et l'Union européenne est l'accord le plus ambitieux et préoccupant jamais négocié par le Canada.

Négocié dans un secret presque complet, ses visées vont plus loin que l'ALÉNA. Pour la première fois, des domaines importants de compétences provinciale et municipale seraient livrés à la logique du «libre marché» et inféodés au pouvoir des investisseurs privés. C'est carrément le modèle de développement du Québec qui est menacé, notamment parce que l'AÉCG ouvre la porte à:

- * la privatisation des services publics;
- * la privatisation de la gestion de l'eau;
- * la préséance de l'investissement privé et des droits des multinationales sur les lois locales, ce qui leur permettrait de poursuivre un gouvernement pour toute politique, environnementale ou de développement local, qui pourrait restreindre leurs profits;
- * l'augmentation du coût des médicaments en retardant l'accès de la population à des médicaments génériques;
- * la mainmise du privé sur nos ressources naturelles, pour satisfaire les projets mégalomanes de Jean Charest dans le Nord québécois;
- * la privatisation de certaines branches d'activités d'Hydro-Québec.

L'objectif premier de l'AÉCG n'est pas la création d'emplois, ni réellement le plus grand accès au marché européen. L'AÉCG vise essentiellement à attirer les capitaux étrangers ici, chez nous, et à donner le libre accès à nos ressources aux puissantes multinationales européennes.

À quel prix ? Au nom de qui ?

Monsieur CHAREST,
la population québécoise a le droit de savoir ce que cache l'AÉCG !

**Rassemblement
devant le Parlement du Québec**

**Judi
8 décembre 2011
à 12h30**

Juste avant que le négociateur en chef de l'AÉCG pour le Québec, Pierre-Marc Johnson, ne compare devant la Commission des institutions de l'Assemblée nationale, à 15h.

**Le déficit démocratique ne peut plus durer.
Pour un débat public sur l'AÉCG, maintenant !**

Signez aussi à la **pétition** en ligne sur le site de l'Assemblée nationale !
<http://tinyurl.com/petitionaecg>

L'AÉCG: un véritable cheval de Troie !

L'*Accord économique et commercial global* (AÉCG) entre le Canada et l'Union européenne est l'accord le plus ambitieux et préoccupant jamais négocié par le Canada.

Négocié dans un secret presque complet, ses visées vont plus loin que l'ALÉNA. Pour la première fois, des domaines importants de compétences provinciale et municipale seraient livrés à la logique du «libre marché» et inféodés au pouvoir des investisseurs privés. C'est carrément le modèle de développement du Québec qui est menacé, notamment parce que l'AÉCG ouvre la porte à:

- * la privatisation des services publics;
- * la privatisation de la gestion de l'eau;
- * la préséance de l'investissement privé et des droits des multinationales sur les lois locales, ce qui leur permettrait de poursuivre un gouvernement pour toute politique, environnementale ou de développement local, qui pourrait restreindre leurs profits;
- * l'augmentation du coût des médicaments en retardant l'accès de la population à des médicaments génériques;
- * la mainmise du privé sur nos ressources naturelles, pour satisfaire les projets mégalomanes de Jean Charest dans le Nord québécois;
- * la privatisation de certaines branches d'activités d'Hydro-Québec.

L'objectif premier de l'AÉCG n'est pas la création d'emplois, ni réellement le plus grand accès au marché européen. L'AÉCG vise essentiellement à attirer les capitaux étrangers ici, chez nous, et à donner le libre accès à nos ressources aux puissantes multinationales européennes.

À quel prix ? Au nom de qui ?

Monsieur CHAREST,
la population québécoise a le droit de savoir ce que cache l'AÉCG !

**Rassemblement
devant le Parlement du Québec**

**Judi
8 décembre 2011
à 12h30**

Juste avant que le négociateur en chef de l'AÉCG pour le Québec, Pierre-Marc Johnson, ne compare devant la Commission des institutions de l'Assemblée nationale, à 15h.

**Le déficit démocratique ne peut plus durer.
Pour un débat public sur l'AÉCG, maintenant !**

Signez aussi à la **pétition** en ligne sur le site de l'Assemblée nationale !
<http://tinyurl.com/petitionaecg>